

EDITORIAL

Thomas Cook

LES Britanniques ont-ils fait exprès de coder la faillite de Thomas Cook, «Matterhorn»? Veulent-ils rapprocher cette chute d'un scandale dans le Londres victorien entre Oscar Wilde et le Marquis de Queensberry (scandale que nous ne conterons pas ici)?

La faillite du plus vieux voyageur du monde est aussi la faillite du plus grand des voyageurs. Thomas Cook a été débordé par les nouveaux venus des réservations en ligne, alors qu'elle était sur le Net depuis 1992, première à y vendre des billets. Mais elle n'avait pas deviné qu'il fallait aussi de puissantes campagnes de notoriété chez les médias classiques, pour contrebalancer la dispersion qu'impose de fait le Net.

La faillite est énorme. Pour donner une idée de sa taille, rien que les pertes des six premiers mois de 2019, équivalent à 23 milliards de DH, presque le budget annuel des FAR-terre-air-mer.

C'est d'ailleurs là, dans les finances, que les conséquences bousculeront le Maroc. Et ce à deux niveaux: les réservations et les paiements.

Thomas Cook amenait quelque 150.000 clients (Cf. L'Economiste du 24 septembre 2019). C'est beaucoup. Il faudra du temps pour reconstruire les réseaux. Il faudra sans doute re-moduler les campagnes de communication pour attirer d'autres réseaux.

Et, peut-être, faudrait-il en arriver jusqu'à réveiller le ministère du Tourisme, dont le ministre UC voudrait pourtant être reconduit dans le prochain gouvernement!

Heureusement, l'Office national marocain du tourisme, ONMT, lui, est déjà à la manœuvre.

C'est aussi des pertes financières, estimées à 200 millions de DH.

A ce niveau financier, à Londres, il y a justement quelque chose comme un égarement ou une folie. Ce sont des hedge funds qui ont décidé la mise à mort de l'entreprise, et ce, alors que le plan de redressement était acté. Cette manœuvre relevait du chantage. Le but est évidemment le dépeçage. Comme les vautours. Ce qui est aussi un scandale. □

Nadia SALAH

Thomas Cook, mauvais services, shorts...

Il faut sauver le soldat tourisme

- 190 millions de DH d'impayés, une cinquantaine d'hôtels plongent
- Nouvelle inquiétude: La désaffection du marché français
- L'ONMT prépare une riposte durable

Voir Analyse pages 3 à 7 & 8



Remboursement TVA

Etes-vous certifié?

POUR accélérer le remboursement des crédits de TVA, le ministère des Finances avait rendu public un décret instaurant une procédure rapide. Le principe consiste à certifier les dossiers par un commissaire aux comptes. L'Ordre des experts-comptables vient de diffuser une directive précisant les modalités de la certification. La profession tient à assurer la qualité des missions ainsi que la traçabilité des différentes diligences. □

Voir page 14

■ BAM baisse la réserve obligatoire

Voir page 2

■ Nouvelle mobilisation pour les libertés

Voir page 25

La SCR cherche sa voie hors des frontières

Voir page 9



100 ans d'aviation au Maroc

Retrouvez la saga du
37^{ème} Rallye Toulouse - Saint-Louis
en pages centrales

en partenariat avec

CASANFA